

Liste de tous les contrats de 25 000\$ et plus ou de 2 000\$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000\$.  
Le rapport qui suit fait état de tous les contrats que la municipalité a conclu en 2025, soit :

Du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

FOURNISSEUR	SERVICES	MONTANT
Action Progex Inc.	- Étangs aérés	491 517,50\$
Canadian National	- Passages à niveau et réfection celui chemin de la Sablière	100 891,11\$
Eurovia Québec construction inc.	- Asphalte et rapiécages divers	89 775,15\$
Ferme Donald Vachon	- Démantèlement des anciens étangs aérés	262 890,75\$
FQM Assurances Inc.	- Assurance municipalité	42 747,51\$
Garage J. M. Villeneuve	- Achat camion F150 2017	44 708,02\$
Harnois énergie inc.	- Achat de diesel	62 500,42\$
Hydro-Québec	- Électricité divers bâtiments municipaux	75 791,90\$
Les entreprises A & D Landry inc.	- Camping PH3, prolongement aqueduc rue des Cèdres et abrasifs	398 333,90\$
Les entreprises L. Michaud	- Transport matériel et remplissage des anciens étangs aérés; - Entrées d'eau et réparation aqueduc; - Mise à niveau poste de pompage	169 030,58\$
M.R.C. de la Matapédia	- versement de quotes-parts; - inspecteur municipal; - service de génie; - service de l'urbanisme; - service de l'évaluation	510 160,11\$
Ministère de la Sécurité publique	- Sûreté du Québec	80 299,00\$
M. Martin St-Amand	- Achat terrain 1 <sup>ère</sup> rue	28 743,75\$
Quincaillerie Sayabec Inc.	- Matériaux pour divers projets	47 395,11
Sani-Manic	- Vidanges des fosses septiques	29 526,16\$
Wolseley Canada Inc.	- Matériaux prolongement aqueduc	43 267,98\$
Électricité Garon et Fils Inc.	- Camping PH3 et divers travaux électriques	209 168,52\$

Préparé le 12 février 2026

  
Sylvie Gendron, greffière-trésorière



En vertu de l'article 961.4(2) du Code municipal, la municipalité doit publier sur son site Internet la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, passé au cours du dernier exercice financier complet précédent (l'exercice 2024) lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

La taxe sur les produits et service (tps) et la taxe de vente du Québec (TVQ) sont incluses, s'il y a lieu aux contrats énumérés.